

# EAU ET TERRITOIRE EN REGION PARISIENNE : CHANGEMENT CLIMATIQUE ET J.O. 2024

## INSTITUTION PARTENAIRE

Académie de l'Eau

1 rue Miollis, 75015 Paris

[www.academie-eau.org](http://www.academie-eau.org)

Association de la loi de 1901, sans but lucratif, reconnue d'intérêt général

En collaboration avec ART URBAIN dans les territoires

Association reconnue d'utilité publique

Basée au Ministère de l'Ecologie à la Grande Arche de La Défense

Site internet [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr)

## PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Jean-Louis OLIVER

Président de l'Académie de l'Eau

## PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

L'Académie de l'Eau est un centre international autonome, de réflexion et de proposition, pluridisciplinaire, intersectoriel et prospectif, pour contribuer à améliorer la gestion des ressources et des usages de l'eau en France et dans le monde.

L'association ART URBAIN dans les territoires est une association nationale qui accompagne les collectivités locales, leurs représentants et les acteurs, publics ou privés, du cadre de vie (urbanistes, architectes, géomètres-experts, paysagistes, aménageurs, promoteurs, médias, ...) dans la transition écologique, environnementale, sociale, culturelle et architecturale.

Dans le contexte de l'adaptation au changement climatique et de la transition écologique, l'eau et le territoire en région parisienne doivent faire l'objet d'une gestion concertée, économe et durable des ressources, superficielles et souterraines, et des multiples usages, tout en prenant en compte l'apport des eaux pluviales, la réutilisation des eaux usées traitées, la prévention des inondations et la préservation de la biodiversité.

Les Jeux Olympiques de Paris en 2024 comportent de multiples réalisations concernant l'eau et les territoires qui devront aussi être prises en considération dans ce Projet et dans son Colloque final.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

Ce Projet en coopération effectuera un constat de la situation et esquissera des pistes d'amélioration possible à court, moyen et long terme.

Direction de la vie étudiante

Sur les conseils de l'Académie de l'Eau et de l'association ART URBAIN dans les territoires, les étudiant(e)s recueilleront lors de visites de terrain et d'entretiens (directifs, semi-directifs, libres, échanges téléphoniques ou électroniques) les témoignages et les points de vue des principales organisations, publiques, privées ou associatives, des universitaires et des chercheurs, des collectivités locales, impliqués dans le domaine de l'eau et dans celui de l'aménagement et de l'urbanisme en région parisienne.

Tous ces apports seront capitalisés, mis en cohérence et synthétisés.

Les résultats seront présentés et débattus dans un Colloque organisé par les étudiants en fin d'année universitaire 2023 – 2024.

## **EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN ?**

En région parisienne, l'eau et le territoire, urbain ou rural, sont intimement liés et façonnent quotidiennement, en bien ou en mal, les conditions de vie, individuelle et collective, les activités socio-économiques et l'environnement de la population.

Cependant leurs réalisations et leurs gestions respectives sont souvent menées de façon indépendante, différente, parfois même contradictoire.

Pour prévenir, atténuer et s'adapter aux effets du changement climatique, il est indispensable et urgent de gérer de façon concertée l'eau et d'apprendre à vivre et à cohabiter avec l'eau et ses territoires ; cela nécessite de dépasser la délimitation du territoire selon son périmètre administratif et de prendre en considération ses ressources naturelles, ses paysages et les savoir-faire de ses populations dans la recherche de nouvelles formes de gouvernance partagée.

La tenue en 2024 des Jeux Olympiques à Paris et dans sa région engendre des transformations importantes en matière d'infrastructures, de constructions et d'organisation de l'espace, qui nécessitent une politique de communication pertinente.

## **RÉSULTATS ATTENDUS**

- Une note de synthèse,
- La présentation des travaux dans le Colloque final organisé par les étudiant(e)s,
- La rédaction d'un Rapport mis au point au terme de ce Projet en coopération, enrichi par les apports du Colloque de clôture.

## **COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ? QUELLES ACTIONS POURRAIENT ETRE MISES EN ŒUVRE ?**

Le rapport final de ce projet en coopération sera largement diffusé dans les réseaux de l'Académie de l'Eau et de l'association ART URBAIN dans les territoires, et il sera placé sur leurs sites Internet respectifs.

## **QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS OU INDIRECTS DU PROJET ?**

Les bénéficiaires directs de ce Projet en coopération seront les collectivités locales, les diverses organisations et les multiples acteurs, publics ou privés, responsables dans le domaine de l'eau et de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la région parisienne.

Les bénéficiaires indirects seront les habitants eux-mêmes de cette importante région.

Direction de la vie étudiante

Certains apports de ce projet en coopération pourront être valorisés au niveau international et bénéficier aux prochains Jeux Olympiques dans d'autres pays.

## **MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS**

L'Académie de l'Eau constituera avec l'association ART URBAIN dans les territoires un comité de pilotage de ce projet en coopération, composé de quelques personnes particulièrement qualifiées.

Des réunions, des visioconférences, des échanges téléphoniques ou électroniques, informels auront lieu régulièrement, environ toutes les trois semaines, entre les membres de ce Comité de pilotage et l'équipe d'étudiant(e)s.